



Recrutement

Voici quelques avantages à être membre du Regroupement loisirs et sports Saguenay–Lac-Saint-Jean

1. Vous êtes admissibles aux programmes de subvention du RLS;
2. Vous avez accès à des services de soutien professionnel dont 5 heures vous sont offertes gratuitement;
3. Vous profitez d'une expertise professionnelle par la voie téléphonique;
4. Vous êtes invités aux tables de concertation;
5. Vous recevez le journal interne du RLS;
6. Vous avez accès à différents documents de travail développés par le RLS;
7. Vous êtes invités à la Rencontre annuelle des intervenants en loisir et en sport;
8. Vous pouvez participer à la vie corporative du RLS (conseil d'administration, comité, etc.);
9. Vous recevez le Répertoire des intervenants régionaux en loisir et en sport;
10. Vous profitez de l'expertise du Réseau québécois des ressources en formation que le RLS coordonne en région;
11. Vous profitez de l'entente de tarifs préférentiels sur la location de salles de réunions;
12. Vous êtes informés régulièrement de tout ce qui se passe en loisir et en sport .

Les catégories de membres

Membres actifs

Est membre actif de la corporation toute personne physique désignée à titre de représentant pour toute corporation, association ou personne morale intéressée aux buts et aux activités de la corporation et se conformant aux normes d'admission établies par résolution du conseil d'administration. Un membre actif doit être incorporé selon la 3^e partie de la Loi sur les compagnies ou être reconnu par un autre texte de loi similaire. Il doit œuvrer sans but lucratif.

Ils ont le droit de participer à toutes les activités de la corporation, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Ils sont éligibles comme administrateurs de la corporation. En fonction de leur secteur d'activité, les membres actifs sont regroupés selon les catégories suivantes :

a) Loisir : Tous les organismes à portée régionale ou qui touche plus d'une municipalité ou plus d'un arrondissement qui interviennent en loisir culturel, scientifique, socio-éducatif, touristique, communautaire, de plein air et de sport récréatif.

b) Sport : L'Association régionale de sport étudiant, l'Agence de santé et des services sociaux et toutes les associations régionales de sport unidisciplinaire.

c) Municipal : Toutes les municipalités régionales de comté, les municipalités locales et la Conférence régionale des élus.

d) Éducation : Les commissions scolaires, l'Université du Québec à Chicoutimi, les établissements d'enseignement collégial et les établissements privés.

Membres affiliés

Peut être reconnu comme membre affilié, tout OBNL loisir et sport n'ayant pas la possibilité d'être représenté par un organisme à portée régionale reconnu par le RLS, tel que défini par résolution du conseil d'administration. Les membres affiliés peuvent participer aux activités de la corporation et assister à titre d'observateurs aux assemblées des membres. Ils ne sont pas éligibles comme administrateurs de la corporation.



Demande d'adhésion

Date : _____

Nom de l'organisme : _____

Nom du représentant : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Courriel : _____

Charte de cotisation

*Cotisation annuelle pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010

Catégorie de membres	Cotisation	Cochez
MRC moins de 19 999 habitants	200 \$	<input type="checkbox"/>
MRC entre 20 000 et 49 999 habitants	300 \$	<input type="checkbox"/>
MRC entre 50 000 et 99 999 habitants	500 \$	<input type="checkbox"/>
MRC de 100 000 et plus	900 \$	<input type="checkbox"/>
Municipalités moins de 1000 habitants	100 \$	<input type="checkbox"/>
Municipalités entre 1000 et 4999 habitants	200 \$	<input type="checkbox"/>
Municipalités entre 5000 et 24 999 habitants	300 \$	<input type="checkbox"/>
Municipalités entre 25 000 et 49 999 habitants	500 \$	<input type="checkbox"/>
Municipalités de 50 000 habitants et plus	900 \$	<input type="checkbox"/>
Commissions scolaires	250 \$	<input type="checkbox"/>
Cégeps et Université	225 \$	<input type="checkbox"/>
Écoles privées	50 \$	<input type="checkbox"/>
Écoles	50 \$	<input type="checkbox"/>
Associations régionales de loisir et de sport	25 \$	<input type="checkbox"/>
Membres affiliés	25 \$	<input type="checkbox"/>

À retourner au RLS par la poste.

Paiement inclus, chèque libellé à RLS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour tous changements relatifs à votre organisme, veuillez communiquer avec le RLS le plus rapidement possible. Merci.

Soutenu financièrement et reconnu par :

Éducation,
Loisir et Sport
Québec



www.rlsslj.qc.ca



REGROUPEMENT
LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN